

APPARTEMENT À VENDRE

Affichage dans les halls : 25 juillet 2025



CLAMART (92140)

3 ALLÉE DEWOITINE (TRIVAUX1)

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU TERRITOIRE VALLEE SUD - GRAND PARIS vous informe, conformément aux dispositions de l'article L.443-11-IV et l'article R.443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à la vente de logements sociaux, de la mise vente des biens ci-dessus.

**Appartement – 4 pièces – 4^{ème} étage
RDC surélevé**

Référence Logement 02000-00023-00002-03090

Lot n°44 - Superficie Carrez : 72 m²

PRIX DE REFERENCE : 263 300 €

Année de construction : **1964**

Copropriété de **120** lots principaux

Application différée du statut de la copropriété*

*Décret n°2021-1534 du 26 novembre 2021

Estimation de la Taxe Foncière **ANNEE 2023 : 1 050 €**

Quote-part annuelle des charges courantes du budget prévisionnel **ANNEE 2024 : 2 910 €**

DPE : Consommation énergétique (D) / GES (D)

Chauffage et production d'eau chaude : **Collectif Gaz**

Descriptif // Un appartement (n°3090) situé au quatrième étage sans ascenseur, porte à gauche, comprenant : une entrée, un séjour, une cuisine, un dégagement, trois chambres, deux placards, une salle d'eau, un toilette, un cellier, un débarras et un balcon



Photographie non contractuelle

MODALITES DE VISITES ET DE REMISE DES OFFRES D'ACHAT

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant

Christina MARKOVIC - Chargée des ventes au **06 77 24 15 44** ou par mail à l'adresse suivante :

christina.markovic@transactif-immobilier.fr

Délais de remise des offres : au plus tard le 25 août 2025** (date de parution de la dernière publicité légale + 1 mois).

Modalités de remise des offres** : Dossier de candidature complet par mail, remise en mains propres ou par tout autre moyen.

Honoraires d'agence à la charge du Vendeur et Frais de notaire en sus à la charge de l'Acquéreur.

** Les détails de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivant du CCH.

